

102 experts et 61 ONG interpellent Christine Lagarde:

“La BCE doit agir dès maintenant contre le changement climatique”

----- Paris - 28 Novembre 2019 - 6:00 -----

Dans une [lettre ouverte publiée](#) aujourd’hui dans 6 quotidiens européens, 61 organisations (ONG, syndicats, think tanks, associations d’entrepreneurs) et 102 experts français et européens exhortent la nouvelle Présidente de la Banque centrale européenne (BCE) à prendre dès maintenant des actions concrètes et ambitieuses pour lutter contre le changement climatique.

La liste des signataires inclut entre autres des organisations françaises comme le Réseau Action Climat, la Cfdt, le Secours Catholique, la Fondation Nicolas Hulot, le Centre des Jeunes Dirigeants et l’Institut Veblen, des économistes tels que Laurence Scialom ou Jézabel Couppey-Soubeyran ou encore des anciens superviseurs comme Adair Turner.

Les signataires expriment leur soutien à l’engagement pris par Ch. Lagarde lors de son audition au Parlement européen, le 4 septembre dernier [1], de veiller à ce que la BCE mette la “*protection de l’environnement au coeur de son mandat*”. Pour tenir cet engagement la BCE devra éliminer progressivement les actifs fortement polluants de ses portefeuilles, désinvestir des actifs liés au charbon et utiliser des critères climatiques pour évaluer les actifs actuellement éligibles aux opérations monétaires.

**Pour Wojtek Kalinowski de l’Institut Veblen**, “*Tandis que l’UE veut décarboner l’économie européenne, la BCE soutient le statut quo et reproduit l’état du marché actuel. Elle contribue ainsi à aggraver la crise écologique, par exemple à travers ses achats d’obligations d’entreprises qui profitent surtout aux secteurs très émetteurs des émissions des gaz à effet de serre*”.

Alors que certains membres du directoire de la BCE se sont opposés au verdissement de la politique monétaire, la société civile et les experts se mobilisent pour que cette promesse soit respectée. Ils appellent la nouvelle présidente de la BCE à dépasser cette résistance.

**Pour Erwan Malary du Secours Catholique**, “*la crainte de certains banquiers centraux quant au potentiel non-respect du mandat de la BCE est infondée: l’idée de neutralité des marchés défendue par certains est avant tout idéologique, le respect des Accords de Paris via le verdissement des outils monétaires et prudentiels de la BCE doit primer sur ce genre de considérations*”.

Les signataires dénoncent les achats d'actifs polluants par la BCE. Cette dernière possède déjà le mandat pour prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique, en vertu de l'article 127 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne. En outre, en tant qu'institution européenne, elle est légalement tenue de respecter les Accords de Paris sur le climat.

Les signataires invitent les eurodéputés à envoyer un message clair à Christine Lagarde dès sa première audition parlementaire le 2 décembre prochain. [3]

FIN

Pour plus d'information ou des demandes d'interviews, vous pouvez contacter:

- Erwan Malary, chargé de plaidoyer *Finance et transition écologique* pour le Secours Catholique - 06.73.74.54.93 / [erwan.malary@secours-catholique.org](mailto:erwan.malary@secours-catholique.org)
- Wojtek Kalinowski, co-directeur de l'Institut Veblen - 06.20.63.11.23 / [wk@veblen-institute.org](mailto:wk@veblen-institute.org)

## NOTES AUX EDITEURS

LA LETTRE OUVERTE EST PUBLIÉE LE 28 NOVEMBRE DANS SIX JOURNAUX EUROPÉENS : LES ECHOS (LA FRANCE), LA REPUBBLICA (ITALIE), EL PAÍS (ESPAGNE), TAGESSPIEGEL (ALLEMAGNE) ET NRC HANDELSBLAD (PAYS BAS).

La lettre et la liste complète des signataires est [disponible ici](#):

[1] Le Conseil européen a recommandé Christine Lagarde comme candidate pour la présidence de la Banque Centrale Européenne le 2 juillet 2019. Lors de l'audition au Parlement européen du 4 septembre 2019, C. Lagarde s'est engagée à ce que la BCE mette "la protection de l'environnement au coeur de sa mission" ([transcription de l'audition](#)).

[2] Le 18 octobre 2019, le Conseil européen a [mandaté](#) Christine Lagarde comme Présidente de la Banque centrale européenne pour une période non-renouvelable de 8 ans. Elle est entrée en fonction le 1 novembre 2019.

[3] Le 2 décembre, Ch. Lagarde interviendra pour la première fois au Parlement européen en tant que présidente de la BCE, pour les auditions dans le cadre du [dialogue monétaire](#).